



McGill

Poste de professeur menant à la permanence

Entrée en fonction au rang de professeur adjoint ou agrégé

Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en nutrition, santé et souveraineté alimentaire des communautés autochtones dans les régions circumpolaires

Faculté : Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement

Département/École : École de nutrition humaine

La chaire de recherche du Canada est également ouverte aux candidats internes qui occupent déjà un poste menant à la permanence ou un poste permanent au sein du corps professoral de l'Université McGill.

Il s'agit de l'un des trois postes à pourvoir à l'Université McGill dans le domaine de la santé et du bien-être autochtones. Ces postes ont pour objectif d'améliorer les résultats et les pratiques individuelles et collectives en matière de bien-être des populations autochtones grâce à des programmes d'enseignement et de recherche adaptés aux réalités culturelles et ancrés dans les communautés, et ce, dans les domaines de la nutrition et de l'environnement, de la médecine familiale et des maladies infectieuses.

Les avis concernant les autres postes à pourvoir peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>

Pour pourvoir ces postes, la préférence sera accordée aux personnes d'identité autochtone.

Description du poste

L'École de nutrition humaine de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill sollicite des candidatures en vue de pourvoir un poste de professeur adjoint ou agrégé menant à la permanence en *nutrition, santé et souveraineté alimentaire des communautés autochtones dans les régions circumpolaires*. Les domaines de recherche prioritaires comprennent la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires des peuples autochtones, les inégalités en matière de nutrition et de santé, l'incidence nutritionnelle de la consommation d'aliments commerciaux comparativement à celle d'aliments récoltés ou produits localement ainsi que les déterminants sociaux de la santé nutritionnelle des peuples autochtones dans les régions circumpolaires. Parmi les voies de recherche appropriées figurent les projets de recherche participative avec les peuples et les communautés autochtones susceptibles d'influer sur les politiques portant sur les droits des peuples autochtones et les déterminants distinctifs de la santé de ces populations.

L'Université McGill est l'un des plus anciens et des plus prestigieux établissements d'enseignement supérieur du Canada; elle compte 40 000 étudiants et 1 700 professeurs occupant un poste menant à la permanence. La [Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement](#) se trouve sur le campus Macdonald de l'Université McGill, situé sur un magnifique site riverain de 650 hectares à l'extrémité ouest de l'île de Montréal.

[L'École de nutrition humaine](#) est une unité à forte intensité de recherche. Les activités de recherche sont réalisées à l'École même, notamment au [Centre d'études sur la nutrition et l'environnement des peuples autochtones](#), à [l'Institut pour la sécurité alimentaire mondiale Margaret A. Gilliam](#) et à [l'Unité de recherche en nutrition clinique Mary Emily](#) ainsi qu'au sein de collectivités partout dans le monde. Parmi les autres [centres de recherche et de santé affiliés à McGill](#) figurent le [Centre pour la recherche participative à McGill](#) et [l'Institut des politiques sociales et de la santé](#).

Si le candidat retenu répond aux critères d'admissibilité du Programme des chaires de recherche du Canada, il pourrait recevoir l'appui de l'Université en vue de sa nomination à une chaire de niveau 2 en nutrition, santé et souveraineté alimentaire des communautés autochtones dans les régions circumpolaires, en vertu de laquelle il bénéficiera de temps réservé à la recherche dans le cadre de son poste de professeur à temps plein.

Sont également invités à postuler les candidats qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité du Programme des chaires de recherche du Canada pour une chaire de niveau 2.

Les candidats à une chaire de niveau 2 doivent être de nouveaux chercheurs. Ils doivent également occuper un poste de professeur adjoint ou de professeur agrégé, ou posséder les qualifications nécessaires pour être nommés à ces niveaux. La candidature de personnes qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et qui ont dû interrompre leur carrière pour des raisons jugées légitimes (congé de maternité, congé parental, congé de maladie de longue durée, formation clinique obligations familiales, etc.) sera étudiée conformément au processus décrit à la rubrique [Justification de la chaire de niveau 2](#) du Programme.

Pour connaître les critères d'admissibilité aux chaires de recherche du Canada, cliquez [ici](#).

Fonctions du poste

Le candidat retenu donnera des cours sur la nutrition et la santé des peuples autochtones (p. ex., [NUTR 620 Nutrition of Indigenous Peoples](#)) à des étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs, et contribuera à l'élaboration de stages en diététique au sein de communautés autochtones dans le nord du Canada. Il mettra en place ou gèrera un programme de recherche financé par des sources externes et établira des collaborations de recherche dans un environnement multidisciplinaire et multisectoriel, à l'échelle nationale et internationale. Le candidat retenu sera également appelé à participer à l'accomplissement de la mission académique de McGill à tous les niveaux (enseignement, encadrement des étudiants aux cycles supérieurs, mentorat et participation à des comités universitaires et administratifs).

Compétences et formation exigées

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat en sciences de la nutrition ou dans une discipline connexe, assorti d'une formation postdoctorale ou d'une expérience équivalente. Ils doivent également posséder un remarquable dossier de publication dans de prestigieuses revues spécialisées ou avoir à

leur actif la préparation de rapports scientifiques rigoureux sur la santé des peuples autochtones. Enfin, les candidats doivent avoir dirigé des projets de recherche adaptés aux particularités culturelles des communautés autochtones dans les régions circumpolaires, et connaître les méthodologies de décolonisation ainsi que les principes éthiques qui régissent la recherche auprès des peuples autochtones.

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

Type de poste : Poste menant à la permanence

Rang : Professeur adjoint ou agrégé

Catégorie de poste : Temps plein

Salaires : Le salaire sera déterminé en fonction de la compétence et de l'expérience de la personne retenue.

Date limite : Le 31 mai 2019 ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

SOUSSION DE CANDIDATURES

Les candidatures doivent être soumises à : indigenoustudies.shn@mcgill.ca

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- une lettre de présentation et un curriculum vitæ;
- un énoncé sur les intérêts de recherche;
- une déclaration personnelle du candidat portant sur les identités autochtones et sur les

- liens qui l'unissent aux communautés autochtones; et
- le nom et les coordonnées de trois personnes pouvant fournir des références. *Dans le cas des candidats à une chaire de niveau 2 au rang de professeur adjoint qui ont obtenu leur doctorat il y a moins de trois ans, l'une de ces personnes doit être le directeur de thèse.*

Candidats internes : Les personnes de l'Université McGill souhaitant soumettre leur candidature doivent présenter un curriculum vitae récent, accompagné d'un énoncé sur leurs intérêts de recherche liés à l'objet de la chaire.

ADHÉSION AUX PRINCIPES D'ÉQUITÉ ET DE DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute en fonction du mérite et souscrit sans réserve à l'équité et à la diversité au sein de sa communauté. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et des minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes en situation de handicap, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation sexuelle et identité de genre ainsi que de toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.

En outre, McGill reconnaît et prend équitablement en considération l'incidence des congés (p.ex., obligations familiales ou congés pour raisons de santé) qui peuvent entraîner des interruptions ou des ralentissements de carrière. Les candidats sont encouragés à signaler tout congé ayant eu une incidence sur leur rendement et pouvant avoir modifié leur parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable de leur dossier.

L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Elle tient également à s'assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et puissent pleinement s'intégrer à la vie universitaire en ayant à cœur de mettre en œuvre les principes de conception universelle dans toutes les sphères d'activité de l'Université, conformément aux [politiques et procédures relatives aux aménagements](#). Les personnes en situation de handicap qui pourraient avoir besoin de certains aménagements pour soumettre leur candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et politiques académiques), par [courriel](#) ou par téléphone, au 514 398-1660.

Tous les candidats qualifiés sont invités à postuler. Toutefois, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.

04-01-2019 [Date d'affichage]

